



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET DES LIBERTÉS LOCALES

## Déclaration de perte de carte nationale d'identité de passeport

PERSONNE MAJEURE

PERSONNE MINEURE

► **Déclarant** Homme  Femme

Nom .....  
(Nom de famille)

Deuxième nom .....

Prénoms .....  
(Dans l'ordre de l'état civil)

Date de naissance           Lieu .....  
(Commune, département, Paris, Lyon, Marseille, précisez l'arrondissement)

Pays .....

Domicile ou résidence .....

Code postal       Commune ..... Pays .....

► **Caractéristiques du ou des documents**

Carte nationale d'identité	Passeport
N° :	N° :
Délivrée le :	Délivré le :
À (nom de la personne titulaire du document) :	À (nom de la personne titulaire du document) :
Par :	Par :
Pays :	Pays :

► **Éléments sur la disparition du ou des documents**

Date           Lieu .....

Circonstances .....

Fait à ....., le .....

Signature du déclarant

Partie réservée à l'administration
Autorité recevant la déclaration :
Établie le :
Par :

**Cette déclaration ne vaut pas document d'identité.**

« La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire ».

I Exemple à conserver par le déclarant  
I Exemple à conserver par l'administration

Toute fausse déclaration est passible des peines prévues par les articles 441-6 et 441-7 du nouveau code pénal.